

# Séance de parents 9S

3 septembre 2020

*Bienvenue à  
toutes et à tous!*

# Programme de la séance

1. Mesures disciplinaires et socio-éducatives
2. Mesures sanitaires

# Climat scolaire

- Règle d'or
- Règles pratiques
- Rituels
- Sanctions

# Règles d'or

## LES RÈGLES D'OR

- La classe est un lieu de travail
- Chacun fait preuve d'autodiscipline et d'une véritable attitude de travail
- Chaque élève a le droit d'apprendre dans le calme et en se sentant en sécurité
- L'enseignant a le droit d'enseigner dans le calme
- Chacun respecte l'enseignant, les autres élèves et le matériel
- Si un élève transgresse une règle, il accepte et effectue la sanction que lui signifie l'enseignant

# Rituels

- Accueil à la porte
- Début de travail
- Carnet de devoirs

# Précisions concernant les sanctions

- Retenues administratives

Mercredi après-midi

- Retenues éducatives

N'importe quel jour de la semaine jusqu'à 17h00

***après avoir informé les parents !***

# Réglementation concernant les téléphones portables

- Nous appliquons la réglementation cantonale
  - L'utilisation de ceux-ci est **strictement interdite dans l'enceinte des écoles**, pendant le temps scolaire
  - Ils sont **éteints et rangés** dans les sacs d'école
  - Les appareils en possession des contrevenants seront confisqués et remis au secrétariat pour **une durée de cinq jours scolaires** consécutifs

# Mesures sanitaires

- Protection directe et indirecte des groupes vulnérables
- Protection directe des adultes travaillant dans l'école

**Les règles d'hygiène et de conduite s'appliquent à tout le monde**

**Les enfants peuvent aller à l'école tant qu'ils ne sont pas malades et qu'ils ne vivent pas avec une personne malade de la COVID-19 (sur présentation d'un certificat médical)**

**Un rhume n'est pas un symptôme COVID-19, pas d'éviction scolaire**



## VOICI COMMENT NOUS PROTÉGER:



### Les règles d'hygiène et de conduite



En cas de fièvre et de toux, rester à la maison.



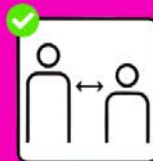
Se laver les mains au début de chaque leçon. Les élèves nettoient leur place de travail 2 fois par jour.



Éviter les poignées de main.



Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux du coude.



Éviter les contacts physiques entre camarades et garder une distance de 1,5 mètres avec les adultes.



Ne pas partager de nourriture et de boissons.



Circuler à droite dans les couloirs et les cages d'escaliers et respecter la signalétique.



Laisser le passage libre dans les couloirs en attendant devant la classe et limiter les passages aux casiers.



Déposer les documents à rendre à l'endroit prévu par l'enseignant et non pas de main à main.

- Lavage des mains à chaque changement de salle
- Désinfection des tables par les élèves 2 x par jour
- Distanciation de 1,5 m avec les adultes
- Signalétique dans les couloirs
- Limiter les passages aux casiers
- Masque dans les transports publics et EF

# Cas COVID-19 et quarantaine

Les personnes qui reviennent d'une région considérée « à risque » par l'OFSP ont l'obligation de s'annoncer au Canton

Les parents doivent informer la direction ou le maître de module sans délai

Questions ?

